

Conseil départemental du 11 mars 2016

Un renouveau pour la GOUVERNANCE FÉDÉRALE

7 propositions en réponse à :

- ✓ Comment mobiliser le réseau aux enjeux de la gouvernance fédérale ?
- ✓ Comment adapter la gouvernance fédérale aux besoins du réseau ?

Rappel du contexte

Lors de l'assemblée générale fédérale de 2015, les adhérents ont été invités à travailler en ateliers sur 3 questions :

1. Un autre fonctionnement pour pourvoir les sièges au CA (tour de rôle...)
2. Un pilotage à revisiter avec des engagements modulables
3. Quels freins à l'engagement fédéral et comment les lever ?

Une démarche

Le 28 septembre 2015 : le Conseil d'Administration a donné mandat à un bureau élargi pour qu'il travaille prioritairement sur des hypothèses à présenter au Conseil départemental du 11 mars 2016.

Après 6 mois de travail :

Pour répondre aux enjeux, une nouvelle gouvernance, horizontale, est proposée aux adhérents. Elle se décline en 7 propositions.

Le système du tour de rôle a pour objectif de concourir à améliorer la représentativité des centres sociaux au conseil d'administration fédéral.

Les centres sociaux seront sollicités pour siéger à tour de rôle au conseil d'administration fédéral.

Huit des dix-huit postes du collège associatif seront pourvus grâce au système du tour de rôle.

- × 2 postes pour le bassin géographique des centres sociaux de l'est,
- × 2 postes pour le bassin géographique des centres sociaux de l'ouest,
- × 2 postes pour le bassin géographique des centres sociaux lyonnais,
- × 1 poste pour le bassin géographique des centres sociaux villeurbannais,
- × 1 poste pour le bassin géographique des centres sociaux ruraux.

Dans chaque bassin géographique les centres seront sollicités pour se porter volontaires au tour de rôle et s'engageront à mandater un administrateur pour trois ans.

S'il n'y a pas ou pas assez de centres volontaires, un tirage au sort sera réalisé. Le ou les centres tiré(s) au sort enverra/enverront chacun un membre de son/leurs conseil(s) d'administration pour intégrer le CA fédéral.

Une entrée progressive des bassins dans le tour de rôle permettra de garantir un renouvellement annuel par tiers des membres qui siégeront durant trois ans.

Les candidats souhaitant poursuivre leur mission durant deux autres mandats passeront alors dans le collège des volontaires.

Proposition 2

Une fonction clé pour les bassins géographiques

Pour renforcer la démocratie & faciliter le pouvoir d'agir des adhérents.

Une instance qui fonctionne déjà et prendrait une fonction clé dans la nouvelle organisation :

1. Un espace de **débat** proche de la vie des centres sociaux,
2. Une **interface pour travailler les enjeux politiques et de territoire** entre le centre social et la Fédération.

Objectifs à poursuivre :

- ✗ Permettre l'expression des enjeux d'un territoire repéré, en collectif,
- ✗ Permettre l'expression des préoccupations de terrain et l'émergence de sujets à traiter au niveau fédéral,
- ✗ Favoriser l'interconnaissance entre les centres,
- ✗ Favoriser et faciliter les solidarités entre administrateurs et professionnels du pilotage,
- ✗ Participer à informer la fédération sur la vie des centres.

Le rôle du conseil d'administration fédéral vis-à-vis des bassins géographiques sera :

- ✗ Analyser les informations qui remontent des bassins géographiques,
- ✗ Prioriser des sujets à traiter et déterminer leurs modes de traitement,
- ✗ Animer la communication entre CA et bassins géographiques,
- ✗ Accompagner et ou prendre en charge les actions, démarches, sensibilisations nécessaires à mener auprès des instances politiques.

Les administrateurs fédéraux et les délégués assureront la cohérence du fonctionnement entre les différents bassins.

5 propositions d'engagements individuels plus nombreux et plus variés

Peuvent s'engager : des administrateurs mais aussi des bénévoles, des professionnels.

Des leviers pour encourager l'engagement du réseau et ouvrir les possibles.

Proposition **3** | Les correspondants fédéraux

Une mission proposée aux administrateurs volontaires des centres sociaux pour être référent de la fédération au sein de leur centre social :

- ✗ Recevoir en plus des directeurs et Présidents les informations envoyées par la fédération (être un vis-à-vis, un contact privilégié)
- ✗ Animer régulièrement aux Conseils d'Administration des centres sociaux un temps d'information sur le réseau

Objectifs :

- ✗ Renforcer la communication entre la fédération et les centres sociaux
- ✗ Permettre à des administrateurs de s'engager à leur rythme et de découvrir la fédération

Organisation :

- ✗ Le centre social propose cette mission, coopte la personne et informe la Fédération.
- ✗ La Fédération transmet l'information, le cas échéant l'explique et anime ce groupe de correspondants

Proposition 4

Les chefs de projets

Permettre à un ou plusieurs centre sociaux volontaires, des administrateurs regroupés, des professionnels regroupés de se positionner comme leader de projet en prenant en charge l'animation d'une thématique qui les mobilise et intéresserait potentiellement l'ensemble du réseau (ex : le développement durable, les universités populaires de parents...)

Objectifs :

- ✗ Favoriser le travail en transversalité entre les centres,
- ✗ Permettre aux centres sociaux de sortir de leur quotidien et de contribuer au réseau sur des thématiques où ils excellent

Organisation : les chefs de projets proposent les thématiques au conseil d'administration fédéral qui les mandate auprès du réseau, éventuellement leur attribue quelques moyens.

Proposition 5

Les chargés d'études

Permettre à des administrateurs fédéraux d'animer une thématique, en nourrissant la réflexion sur un sujet qui intéresserait l'ensemble du réseau.

Mettre en œuvre des études orientées vers des travaux concernant l'évolution, l'avenir du réseau (ex. : *l'économie du projet, la mutualisation, la forme associative est-elle adaptée aux centres sociaux du futur ?...*).

Objectifs:

- ✗ Mobiliser les administrateurs à s'inscrire dans une réflexion globale,
- ✗ Contribuer au réseau de demain.

Organisation : les administrateurs fédéraux s'engageraient avec le mandat du CA à travailler une thématique, associant si besoins d'autres membres du réseau et partenaires.

Proposition 6

Le réseau ressources administrateurs

Proposer à tous les administrateurs des centres sociaux volontaires une organisation en réseau

Objectifs:

- ✗ Mobiliser et mettre à disposition les compétences des administrateurs
- ✗ Favoriser l'échange de savoirs et de compétences variées
- ✗ Favoriser l'inter connaissance entre les centres sociaux

Organisation :

Au regard de l'expérience du réseau ressource professionnel existant :

- ✗ Répertorier les compétences et savoirs des administrateurs,
- ✗ Mettre en lien besoins et compétences.

Proposition 7

La veille stratégique

Participer à la recherche d'information et de documentation pour fournir au réseau un éclairage sur son environnement présent et à venir (social, politique...).

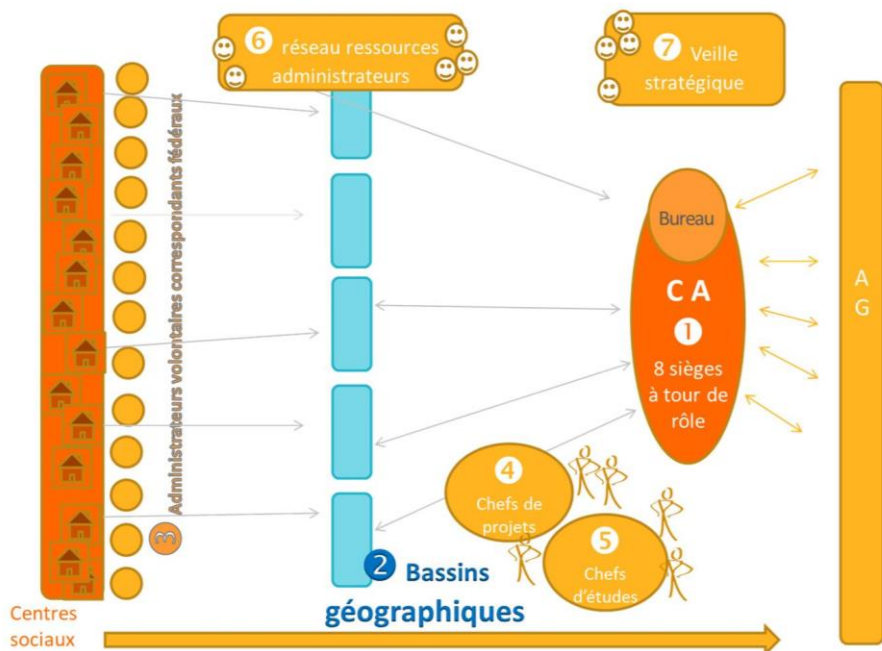
Objectifs

- ✗ Proposer aux administrateurs des centres sociaux volontaires de travailler régulièrement à une veille informative stratégique via le réseau pour contribuer à l'alerte, l'information, la prospective,
- ✗ Permettre à de nouveaux administrateurs de participer à l'engagement fédéral à un rythme qui leur convient,
- ✗ Encourager les administrateurs à une culture partagée.

Organisation:

la Fédération impulse les thématiques de veille, la temporalité de veille selon le thème, organise la collecte des informations, son traitement et sa diffusion.

Schéma de gouvernance "horizontale"



Après le Conseil Départemental

- 1. Formalisation**, par le conseil d'administration fédéral, des propositions incluant les contributions collectées le 11 mars.
- 2. Présentation des propositions au vote de l'assemblée générale** du 17 juin 2016.

Modalités proposées :

- . Une expérimentation de gouvernance sur 3 ans
- . Des indicateurs pour évaluer la mise en œuvre